



PV de la réunion du 15 avril 2017

Présents : JUIN Claude – TOUSSAINT Mélanie – CLAIRAND Marie-Aude — LAUMOND Marie-Françoise
- DEMETRE Florian

Invité : Didier CHAUMILLON

Excusés : VIAS Jean - DELPERIE Christelle

Début de séance : 14h00

Le PV de la réunion précédente est approuvé avec une correction, le déficit du concours de pistage du 4 mars est de 147,72 €.

Point 1 : Débriefe du concours du 25 mars – compte rendu financier

Concours du 4 mars : 11 repas de réservés, total 30 repas pris (bénévoles, juges, participants, ...) 8 concurrents en échelon 3.

Concours du 25-26 mars : 35 repas complets, 13 repas payants. 6 concurrents échelon 1, 7 concurrents échelon 2. Résultats positifs de 48 €. Remerciements à Didier CHAUMILLON pour son engagement et sa participation financière à ces 2 concours.

Les retours sont très positifs. Les participants et organisateurs étaient très satisfaits. Les entrées du repas étaient encore trop copieuses. La salle était très pratique avec, côté cuisine, un four pour le cuisinier. Le nombre de table était un peu juste. Didier CHAUMILLON précise que les concours de pistage sont quasiment toujours déficitaires. Par contre, il n'y a pas de frais pour le club au cours de l'année car pas d'achats de matériels comme pour l'agility par exemple.

Point 2 : A.G. du 6 mai.

Ordre du jour :

- Lecture du PV de l'AG précédente
- Rapport moral du président
- Rapport financier du trésorier
- Rapport d'activité (école du chiot, éducation, obéissance, pistage, agility,)
- Questions diverses

- Election renouvellement des membres sortants

La réunion aura lieu à l'AUC. Nous prendrons l'apéritif au club. Voir avec le snack du parc de St Cyr pour faire le repas chez eux.

Point 3 : 26-27-28 mai concours national de saut d'obstacle (chevaux) proposition de porte ouverte.

Invitation de clubs extérieur l'après-midi (club de Targé, ...) pour des démonstrations d'agility. Repas sur place avec BBQ.

Point 4 : Fête des associations du parc de loisir de St Cyr.

La fête des associations du lac aura lieu le 11 juin. Réunion préparatoire le jeudi 13 avril. La fête se déroulera au même endroit que l'année dernière. Nécessité d'avoir une sono afin donner plus d'attrait à la démonstration pour les spectateurs. Nous mettrons des tables et des tivois. Le matin démonstration école du chiot. Après-midi démonstration obéissance et agility. Prévoir les rallonges électriques. Le snack du lac propose les repas à 3 € (poulet - pomme de terre) pour les associations au lieu de 5 € prix public. Il faut prévoir de notre côté les entrées et les desserts. Prévoir aussi un apéritif.

Point 5 : Confirmation de notre invitation au juge Paul BUSSEY – Concours obéissance.

Concours d'obéissance le 7 et 8 octobre 2017 : confirmation d'invitation au juge Paul BUSSEY à faire.

Point 6 : Questions diverses.

Mails reçus avec codes d'accès pour les concours en discipline agility, école du chiot, chien visiteur, canin cross et cani VTT.

Murielle a demandé une clé. Claude à fait faire 3 doubles. Liste faite pour les personnes ayant des clés. Accord des membres présents du comité pour donner une clé à Juliette et à Murielle.

Planning des vacances d'été : fermeture du club du 24 juillet au 17 août.